



Ville de
Saint-Basile-le-Grand
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

OFFRE D'EMPLOI



INSPECTEUR

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Statut régulier | Date limite pour postuler : 29 janvier 2023

Située entre rivière et montagnes dans la vallée du Richelieu, Saint-Basile-le-Grand est une ville dynamique et chaleureuse habitant plus de 17 000 résidents et comptant 150 employés. Par son milieu de vie hors pair, sa situation géographique privilégiée et ses nombreuses installations et services offerts à ses citoyens, la ville de Saint-Basile-le-Grand se démarque comme une municipalité où il fait bon vivre et travailler.

Joignez l'équipe du Service de l'urbanisme et de l'environnement !

Ce service a pour mandat de voir à la planification de l'aménagement du territoire dans une perspective d'harmonisation et de respect des besoins des générations présentes et futures. De plus, il assure la conformité des dispositions réglementaires avec le schéma d'aménagement de la MRCVR, conforme au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), et voit à l'application des plans et règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, construction) touchant divers aspects de la vie urbaine et rurale comme les dérogations mineures, les permis et les certificats. La direction est également responsable du règlement instituant le comité consultatif d'urbanisme chargé d'étudier et de soumettre des recommandations sur tous les documents relatifs à l'urbanisme.

FONCTIONS

- ◆ Reçoit et analyse les demandes ainsi que les plans et devis annexés et prépare les documents nécessaires à l'émission des divers permis et certificats. S'assure que ces demandes sont conformes aux règlements d'urbanisme municipaux ainsi qu'aux différents lois, codes et règlements;
- ◆ Procède à l'émission de permis et certificats en relation avec la réglementation;
- ◆ Fait les inspections nécessaires afin de s'assurer que les travaux sont réalisés conformément aux permis et certificats émis et s'assure que les règlements dont il a la responsabilité d'application sont respectés;
- ◆ Renseigne et informe le public sur les règlements municipaux concernant l'urbanisme, les ventes hors commerce, la salubrité, les nuisances ou tout autre règlement municipal ou provincial;
- ◆ Avise la firme responsable de l'évaluation de la municipalité de la date de fin des travaux de l'ensemble des permis et certificats (dates effectives);
- ◆ Traite les plaintes relatives à l'application des lois et règlements dont il a la responsabilité d'application, fait les enquêtes nécessaires et avise par écrit le propriétaire ou l'entrepreneur qui enfreint ces dispositions et entreprend des procédures, s'il y a lieu, autorisées par son supérieur;
- ◆ Prépare tous les documents nécessaires à la preuve et témoigne lorsque requis devant la cour.
- ◆ Compile et communique diverses statistiques;
- ◆ Opère tous les appareils du service nécessaires à l'exécution de ses tâches;
- ◆ Est responsable de la classification et de l'archivage des documents relatifs aux dossiers de propriétés;
- ◆ Assure la perception et transmet l'argent et les chèques au Service des finances.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- ◆ DEC en aménagement et urbanisme, architecture ou génie civil.
- ◆ Expérience pertinente minimale de trois ans.
- ◆ Connaissance pratique des normes et règlements d'urbanisme et du Code de construction du Québec.
- ◆ Leadership et sens des responsabilités.
- ◆ Habileté à communiquer verbalement et par écrit.
- ◆ Courtoisie et entregent.
- ◆ Permis de conduire valide.
- ◆ Sens de l'initiative et de l'organisation.
- ◆ Cours de santé et sécurité sur les chantiers (un atout).

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- ◆ Salaire horaire entre 29,95 \$ et 37,44 \$ (salaire 2022)
- ◆ Horaire de 35 heures par semaine réparti sur 4 jours et demi.
- ◆ Banques de congés (vacances, mobiles, maladies, fériés).
- ◆ Avantages concurrentiels, dont la cotisation à un régime de retraite et à un régime d'assurances collectives complet.
- ◆ Un mode de travail hybride pour une meilleure conciliation travail/famille.

Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1691.

POSER VOTRE CANDIDATURE

Ce défi vous intéresse? Nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae via courriel à l'adresse rh@villesblg.ca au plus tard le **29 janvier 2023**.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. La Ville de Saint-Basile-le-Grand souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Elle valorise la diversité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature. Dans le cadre de notre plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées des mesures d'accommodement sont disponibles lors des entrevues. La Ville utilise le masculin dans le seul but d'alléger le texte.